

La neige, vedette du mois!



GRAND LANCEMENT À DRAP

Nouvel envol, nouvelle vie...



- Du 2 au 4 pièces
- Architecture contemporaine
- Construction éco-responsable
- Jardins et espaces verts



REMISE **IMMÉDIATE -1000 €*** PAR PIÈCE

SUR PRÉSENTATION DE CE JOURNAL

ESPACE DE VENTE 30, AVENUE JEAN MOULIN - 06340 DRAP 07 79 59 63 31

www.terranova-drap.fr

www.sagec.fr

L'édito du Maire

Chères Drapoises, chers Drapois,

En février, la neige a occupé toutes nos pensées. Bien sûr, elle a permis à notre village de revêtir un manteau blanc, offrant un magnifique spectacle. Les enfants qui étaient en vacances s'en sont donnés à cœur joie!

Quant à nous, les élus, épaulés par les services municipaux,

nous avons accru notre vigilance pour pallier aux difficultés liées à cet épisode neigeux. Les agents communaux ont travaillé sans relâche sur les routes pour faciliter la circulation. Aucun incident ne fut à déplorer, mis à part l'éboulement d'un mur de soutènement privé. Il nous a contraint a décidé la fermeture de la route. Nous avons assisté au maximum le propriétaire afin que la route puisse être déblayée et le site sécurisé.

Le froid était saisissant, mais il ne vous a pas découragés à sortir. Les enfants étaient trop contents de fêter le début des vacances et le carnaval dans les écoles... Loto de Drap Gym, thé dansant du CCAS, karaoké du comité des fêtes, Jeudis cinéma... vous avez été nombreux à participer aux événements qui ont eu lieu dans le village. Drap vit et bouge, en toutes circonstances. Mais pas à tout prix. Nous sommes fiers d'être une ville dynamique également au niveau démographique. Mais nous ne voulons pas défigurer notre commune avec des constructions inopportunes. Notre but est de la préserver. C'est pourquoi, dans ce nouveau numéro, j'ai tenu à vous expliquer les tenants et les aboutissants du Plan Local d'Urbanisme et les enjeux de la révision générale que mon équipe et moi-même entreprenons. Nous sollicitons votre avis, n'hésitez pas à saisir les opportunités qui vous permettront de vous exprimer. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture!

Robert MARDELLI



Quoi de neuf?

Le Carnaval bat son plein! «Du côté de chez nous» p. 4-5

Les professionnels de la Vallée remerciés pour leur investissement «Le tissu économique»

p. 7

Urbanisme: le Maire présente les orientations de la révision du PLU «Urbanisme» p.8-9

La Ville se dote d'une appli pour smartphone! «Place à la culture» p. 11







Les confettis, offerts par la Municipalité ont volé dans les cours et donné lieu à des











Les Seniors à la page!

Toujours autant de monde au thé dansant du CCAS...

La saison des thés dansants a commencé le 11 février dans la commune. Madison, rock n' roll, danses de salons, variété, il y en avait pour tous les goûts!

Le prochain aura lieu le dimanche 18 mars à 14 h 30 à l'Espace Jean FERRAT. Entrée 6 €, inscriptions au 04 97 00 06 31.



Des cours d'initiation à l'utilisation des tablettes et ordinateurs





CCAS, un voyage en octobre

Outre l'exploration des univers musicaux qui a lieu tous les mois à travers le thé dansant, le CCAS propose à nos seniors de découvrir ou de redécouvrir la Sologne et le Val de Loire, du 6 au 11 octobre 2018. Au programme de ce séjour de 6 jours et 5 nuits, la visite des Châteaux de Chambord et Chenonceau, de la ville de Bourges, du domaine de la Sauldre... Beau voyage en perspective!

Renseignements et inscriptions

au 04 97 00 06 31.

En 2017, la Municipalité de DRAP avait mis à disposition de l'association «Carrefour des Paillons» la salle du Conseil municipal ainsi que la connexion wifi de la mairie tous les jeudis pendant 8 semaines. Le but : donner aux seniors drapois des cours d'initiation à l'informatique. Face à la demande, l'association reitère l'expérience en 2018. Cette fois, deux cours distincts sont dispensés, pour l'utilisation des ordinateurs et des tablettes. L'association offre aux seniors qui ne seraient pas équipés de ces dernières le matériel nécessaire, sous conditions. La Municipalité a également gracieusement prêté le 9 mars la salle d'activités de l'Espace Jean FERRAT pour que l'association y organise une conférence sur le thème «Les seniors face à la révolution numérique». Robert NARDELLI et Edmond MARI, Président de la CCPP y ont assisté.

FICALIM,

leader français de la machine à pâte pour les pros

Drap accueille le fleuron de l'agro-alimentaire. La société FICALIM en est la preuve.

En janvier 2011, Corinne et Jean-Luc Jodar transforment le fonds de commerce de leur prédécesseur, un artisant ravaillant seul, en société. Depuis, FICALIM n'a cessé de se développer jusqu'à devenir le leader français des machines à pâtes pour les professionnels (pâtes fraiches ou sèches, raviolis et gnocchi).

Grâce à leur capacité de productions variées (de 6 à 600 kg à l'heure), FICALIM répond à toutes les demandes : restaurants, bouchers, traiteurs, bars à pâtes, agriculteurs, laboratoires pour les collectivités et grandes surfaces... La marque LA MONFERRINA, que FICALIM distribue en exclusivité pour la France et les DOM-TOM, et des services proposés aux professionnels (conseils, installations, formations, SAV) ont fait la réputation de la société auprès des grands chefs étoilés ou de laboratoires de pâtes réputés.



FICALIM expose régulièrement dans les grands salons professionnels (AGECOTEL Nice, EQUIPHOTEL Paris, SIRHA Lyon ...) Au 34, avenue Général De GAULLE, Corinne et Jean-Luc reçoivent sur rendezvous, dans leur showroom, des clients venus de toute la France. Le secret de leur réussite : leurs compétences. «Ma femme et moi avons une expérience de plus de trente ans chez DANONE et KRAFT

FOODS. Nous voulions travailler pour notre propre compte. C'est pourquoi nous avons repris cette entreprise» signale Jean-Luc JODAR. «Après des escales à Paris et Toulouse, nous sommes revenus au pays! Nous avons développé FICALIM et embauché trois techniciens issus de la Vallée du Paillon...» Belle aventure! tél. 04 93 54 79 84 Mél. fical@live.fr web www.pasta-machines.com

Les professionnels de la Vallée financent un minibus pour les Drapois



Afin d'assurer des déplacements conviviaux en toute sécurité, la Ville de Drap met à la disposition des associations, des écoliers et des aînés drapois, un minibus. Il est financé grâce à des annonceurs. Robert NARDELLI les a rassemblé le 23 février pour les remercier.

Merci à ...

Prestige Events, NVS, V.F.C. Auto, Centre anti-âge et amincissement de la Pointe de Blausasc, Brasserie Le Versailles, SARL Covisi, SARL L'Eau Vive, SARL Le Clair Logis, Esprit Forêt, Garage Millo, Bigini Gérard, Mecars, Dry Expert, Cor'Eve, SARL France Flex, France Elagage, Le Clos de Laure, SIC, Francky Plomberie, Ets Maïstre, Aqua piscine, SARL Stisal, SARL Sic, Forgione David, SARL La Versaillaise, SARL Nardelli TP



Aujourd'hui, l'actuel PLU est trop permissif au niveau des constructions. Depuis 2016, le Conseil précises. Les élus ont entrepris en parallèle une révision générale, sur toutes les zones, afin

«Nousensommestousconscients. Drap subit une évolution et un changement historique. Depuis mars 2014 et notre élection, nous subissons l'évolution drastique des réglementations et le laxisme passé d'un PLU aussi fin qu'un magazine de salon. Nous sommes accusés et je peux même dire «JE» suis accusé d'être le bétonneur de la vallée et le faiseur de troubles de la circulation. À travers cet article informatif je tiens à rétablir la vérité et expliquer la politique que je souhaite mener avec mes collaborateurs en termes d'urbanisme et de développement du territoire. L'État souhaite depuis des années construire, construire, construire, sauf que gouvernement n'a pas pris en compte la mesure de l'impact de cette politique massive dans les zones périurbaines comme Drap. Avant de vous exposer notre objectif à court terme pour le Plan Local d'Urbanisme, il est important que je clarifie la situation actuelle : notre PLU date de novembre 2012 et il a été érigé en fonction des programmes immobiliers qui sont en cours de finition: «Casabella», «Fleur de Lin», «Révélation» et le «Cosy», plus de 200 appartements qui ont été étudiés dans l'ombre par une ancienne municipalité qui n'a pas pris la mesure de l'impact de ses décisions! S'ajoute à cela, le projet de la Scierie JAUFFRET. Situés en plein cœur du village, 10 000 m² de terrains plats qui ont également fait l'objet d'une longue réflexion qui a vu aboutir une zone spécialement dédiée sur le PLU voté en 2012 et qui nous a demandé plus de deux années de travail et de

négociations sans relâche avec les acquéreurs pour en modifier le fond et la forme. Les anciennes zones UM1 et UM2 prévoyaient réalisation d'immeubles atteignant jusqu'à 20 mètres en bord de voirie: UNE CATASTROPHE!

«Nous ne pouvions pas laisser faire»

Nous ne pouvions pas laisser faire

une telle chose dans l'intérêt de

Drap et des Drapois. Nous avons demandé une diminution des autorisations des droits à bâtir accordés sur le PLU version 2012, REFUSÉE. La position des services publics étant de développer les centres urbains nous avons pu en modifier la forme et ses aspects mais pas le fond, la superficie. Aussi, et dans le seul souci de la préservation tant historique qu'architecturale de Drap, **nous** avons retravaillé et repensé le projet pour qu'il s'intègre au mieux dans notre espace et qu'il soit porteur pour le village, fini les bâtiments sans fin en limite de voirie, bonjour les espaces ouverts et aérés où se mêlent végétation stationnements, et grands espaces pour les **Drapois.** Plus de supermarché comme il était également prévu et qui aurait définitivement sonné la fin du commerce de proximité, mais une vision plus proche des zones commerciales et la volonté de voir naître un pôle médical et des équipements nécessaires à la population.

Le seul projet auquel nous participons par la vente d'une partie de la Formiga pour le financement de l'école Romain KNECHTestleprojet«RiveGauche» nouvellement publié et que



«En seulement 4 années, nous avons pallié au plus urgent»

nous avons voulu typique et local pour qu'il s'adapte et qu'il s'intègre au village tout en respectant l'espace de l'école et les résidences avoisinantes.

Côté collines là aussi, il y a une explosion des divisions parcellaires et des permis de construire conséquences de la loi ALUR qui a supprimé les coefficients d'occupation des sols et qui encourage la construction. Sauf que là encore, tout va beaucoup trop vite pour Drap et ses collines. Voiries et réseaux ne sont pas adaptés à recevoir tant de bâti en si peu de temps. En seulement 4 années, nous avons pallié au plus urgent car qu'on le veuille ou pas, les projets étaient en instruction et déjà quasiment arrêtés, nous n'avons pu en revoir que la forme et les aspects et été contraints de signer les permis. Nous avons donc entrepris la construction de l'école Romain KNECHT, le renforcement du réseau principal d'eau potable

et prochainement la construction d'un second forage pour vous permettre de continuer à être alimenté en eau. Des projets qui n'étaient pas du tout prévus à notre programme de campagne et que nous avons réalisé en priorité face à la situation. Toutefois, nous sommes aussi contraints de prendre des dispositions pour assurer la sécurité des Drapois et jusqu'à nouvel ordre nous ne délivrerons plus de dérogations de tonnage exceptionnelles afin de préserver les routes et l'environnement non adapté à les recevoir en masse. Nous sommes certains que vous comprendrez cette démarche.

les constructions à Drap

«Plus d'immeubles surdimmensionnés mais du collecțif limité»

Depuis le début de l'année 2018 et après plusieurs modifications du Plan Local d'Urbanisme déjà enregistrées, c'est aujourd'hui l'ensemble du territoire qui pourra enfin être protégé par

notre terrain et non pas calquée sur des études nationales qui ne peuvent s'appliquer à notre dimension. Comprenez que nous n'avons aucune volonté de mener cette révision en solitaire, c'est pourquoi nous souhaitons que la population y soit pleinement associée, qu'elle fasse part de ses souhaits en terme de maîtrise et de réorganisation des zones et des règlements associés. Mais sachez que nous serons fermes sur l'avenir du développement de Drap afin que tous, nous puissions continuer à y vivre dans un esprit rural et serein. Nous n'avons pas l'ambition d'interdire à tout un chacun de disposer de ses terres mais nous souhaitons une urbanisation maîtrisée et raisonnée : plus d'immeubles surdimensionnés mais du collectif limité, de l'individuel respectueux de l'environnement général tant dans l'aspect que dans la faisabilité : et cet avis est largement partagé par une grande partie de la population. Si des dispositions réfléchies avaient été prises par le passé nous ne serions pas face à une situation quasi-catastrophique pour notre commune. L'évolution démographique de Drap par l'INSEE montre bien que notre village a subit un cloisonnement volontaire et de ce fait, la commune n'a accueilli qu'une soixantaine de résidents en 20 ans, se privant d'un développement mesuré qui nous aurait évité tous les désagréments que nous connaissons aujourd'hui et que nous allons limiter au mieux.

Urbanisme

municipal a engagé des modifications afin de réaliser des projets sur des zones d'établir de nouvelles règles de constructions qui permettront de protéger le village. une nouvelle réglementation La révision du Plan Local plus adaptée à la réalité de

d'Urbanisme se finalisera à court terme et nous espérons que vous la mènerez de manière constructive et réfléchie avec nous, dans le seul intérêt qui est le vôtre, conserver l'esprit de bien vivre à Drap. Soyez assuré que nous mettons tout en oeuvre pour faire de notre Drap, un Drap rayonnant et accueillant où chacun est fier d'y faire venir famille et amis sans emprunter des routes annexes au village. «Drap, l'avenir c'est avec vous et pour vous» n'était pas seulement qu'un slogan de campagne, c'est un réel esprit que tous les élus de notre majorité nous efforçons d'appliquer.»

Robert Nardelli

Plus de renseignements sur le PLU de Drap sur www.ville-drap.fr ou en mairie.

Loi ALUR, le PLU de Drap mis en péril

La loi du 24 mars, pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) a provoqué des changements importants en droit de l'Urbanisme.

Parmi les principales mesures figurent la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols et de la surface minimale pour construire.

Cette loi favorise la constructibilité dans la plupart des zones réglementées du PLU de Drap. Le Maire et son équipe souhaite y mettre un frein, notamment pour que les collines drapoises ne deviennent pas trop urbanisées.

Rémy a fait revivre Claude FRANÇOIS 40 ans après sa mort!





Succès pour le café littéraire!

Le 9 mars au Café de l'Union, les Drapois et visiteurs ont échangé sur le thème du passé et du renouveau de Drap avec les auteurs du livre éponyme, Jo et Josette GASPARETTI et Robert NARDELLI, Maire de Drap qui a signé la préface, en présence de Christine DECORDIER, son Adjointe déléguée à la Culture. Le livre est disponible en mairie, renseignez vous !



Et si on allait à la médiathèque?

Pour s'inscrire dans les médiathèques et emprunter livres, CD et DVD gratuitement, présentez-vous dans l'une d'elles avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Village 04 93 54 46 38

mardi (8h30-12h / 13h30-18h), mercredi (8h30-12h) et vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

La Condamine 04 93 80 87 76

lundi (8h30-12h / 13h30-17h30), mercredi (13h30-17h30) et jeudi (8h30-12h)



Drap s'est doté d'une appli pour smartphone!

Sur «Bouger à Drap», retrouvez l'agenda des manifestations de Drap en quelques manipulations !

«Depuis le début de notre mandat, nous n'avons eu de cesse de mieux informer les administrés, grâce à la mise en place d'une revue municipale quasi mensuelle, des panneaux à messages variables aux endroits stratégiques de la commune. La Ville de Drap est également présente sur Internet, avec un site modernisé, un compte facebook «Je bouge à Drap» et un compte Instagram «je bouge à drap», le dernier né» rappelle Robert NARDELLI. «Cependant, il manquait à nos administrés, qui sont connectés, avides d'informations claires, accessibles à toute heure du jour et de la nuit, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, un outil pour répondre à leur besoin.»

Pour accéder à «Bouger à Drap», nul besoin de fournir ses informations personnelles ni d'être un expert en numérique. Il suffit de posséder un smartphone et d'appuyer sur quelques boutons! Les informations sont classées par catégorie. D'un seul coup d'œil et grâce à une seule manipulation, vous visualisez des mois d'évènements!

Enl'installant, vous serez informés en temps réel des dernières actualités de Drap. Grâce aux notifications vous ne manquerez plus un seul évènement, ni la mise en ligne d'une nouvelle vidéo. La rubrique «ALERTE INFO DRAP», vous permettra d'être immédiatement prévenu en cas de problème sur la commune, tel qu'un accident, une alerte météo et vous orientera rapidement



vers des sources d'information plus détaillées...

Installez-la, essayez-la, adoptez-la!

Une installation rapide et facile...

Android: Lancer Chrome et saisissez l'adresse: https://bougeradrap2.goodbarber.com
Une fois sur la page, dans le menu du navigateur, choisissez l'option «Ajouter à l'écran d'accueil»
L'application est installée, fermez Chrome, chercher le logo « Bouger à Drap » situé sur l'une des pages d'accueil de votre smartphone et naviguez!

IOS: Lancer Safari et saisissez l'adresse: https://bougeradrap2.goodbarber.com

Une fois sur la page, dans le menu du navigateur, appuyer sur le bouton «sur l'écran d'accueil», cliquez sur «Ajouter»

L'application est installée, fermez Safari, chercher le logo «Bouger à Drap» situé sur l'une des pages d'accueil de votre smartphone et naviguez!

N.B.Quelle que soit votre plateforme d'exploitation, pensez à rafraîchir en faisant un glissé sur l'écran vers le bas.

«Jeudis cinéma de DRAP», les prochaines affiches sont...

Espace JEAN-FERRAT
5 €, 3 € - de 14 ans
Billetterie
uniquement sur
place 30 min
avant la séance

Plus d'infos www.ville-drap.fr Jeudi 22/ 03 - 20h30

Mme Mills, une
voisine si parfaite

Jeudi 12/ 04 - 20h30

Taxi 5

Jeudi 26/ 04 - 18 h

Scherlock Gnomes

20h30 *Gaston Lagaffe*







Le coin des associations

Explorez le Moyen-Age avec l'association «Les derniers templiers»!

Qui sont les Templiers? Qu'est-ce qui les distingue des Croisés? L'association «Les derniers Templiers», créée à Drap le 16 août 2016 vous aidera à répondre à ces questions. «Nous souhaitons faire découvrir le monde médiéval des Templiers, leur façon de se comporter en commanderie, en Terre Sainte et



en Terre de Provence, à travers aussi des démonstrations de chorégraphies de combats, des adoubements, des prières...» confirme Jean-Louis BROCCARDO, Président de l'association. «Ma passion pour les Templiers date de l'enfance. Gamin, je regardais à la télévision «Le Chevalier Thibaut». À la maison ou à l'école, je posais toujours des questions à leur sujet». Adulte, elle le mènera à intégrer l'association «Les Blancs chevaliers de Biot», à l'adoubement et à la reconnaissance par l'église. «J'ai été reçu dans l'ordre des Templiers en avril 2017 dans la Chapelle Sainte Marie Madeleine de Cogolin» précise celui qui porte désormais le titre de Commandeur et le nom de guerre Thibaut DE SAINT CERNON, inspiré par son enfance et la ville templière Sainte Eulalie de Cernon dans le Larzac. Son frère, également admis dans l'ordre, porte le titre de Sous-maréchal Laurent DE LA TRINITÉ. Vice-Président de l'association, il aide Jean-Louis à faire connaître les Templiers au grand public avec le Maître d'armes Michaël DE MILAN, alias Michaël D'ANTONIO et le Chevalier Laurent REVOLLON, alias Laurent CŒUR DE LION. Ensemble, ils participent régulièrement à des manifestations médiévales dans les Alpes-Maritimes (à Entrevaux, Roquebrune Cap Martin, Biot, Grasse, Cabris...) mais aussi le Var (Brignoles, Abbaye du Thoronet...). Et bientôt Drap! En attendant pour plus de renseignements tél. 06 16 02 59 83 mél. letemplier06@yahoo.fr

Drap Gym, un 10^{ème} loto très réussi



Les bénévoles de Drap Gym ont préparé avec minutie la 10^e édition du loto de l'association. Le 17 février, ils ont été récompensés à la hauteur de leur investissement : l'Espace Jean Ferrat affichait salle comble ! Bravo à toute l'équipe du club ! Prochain loto le 30 mars. Il sera organisé par Drap football. Renseignements **06 51 90 66 60**

Et aussi...

*Du 17 au 20 juin, le Club des aînés organise un séjour de quatre jours et trois nuits en Italie pour visiter les Cinque Terre. Hôtel 3 étoiles. Pension complète 289€.

Contact tél. 06 07 53 57 22.

*Le Comité de Jumelage de Drap et celui d'Alessandria della Rocca sont partenaires d'une rencontre débat sur le thème de la violence faite aux femmes organisée le 25 mars à l'Espace Jean Ferrat par les Villes jumelles









Espace Jean Ferrat, le hall d'entrée fait peau neuve...

Employés de la Communauté de Communes du Pays des Paillons et de la Ville de Drap ont travaillé d'arrachepied pour faire du hall d'entrée de l'Espace Jean FERRAT un lieu plus accueillant et plus fonctionnel. Les peintures et les luminaires ont été refaits, le plafond changé et un bureau d'accueil créé de toutes pièces. Ce dernier est utilisé par le Service Sport Culture Evènementiel Patrimoine pour répondre aux questions des usagers...





Neige, les agents communaux efficaces

La neige a offert un spectacle époustouflant.

Cependant, elle a aussi mis en alerte élus et services municipaux.

Ces derniers sont intervenus pour limiter les difficultés sur le territoire communal.

Avant la tombée de la neige et régulièrement cet hiver, ils ont procédé au salage des routes. Ils les ont aussi déneigées quand cela était nécessaire.

14

Réhabilitation du parc locatif à La Condamine, début des travaux courant avril!



Le 9 février, Nouveau Logis Azur, le bailleur social des logements à La Condamine et la Ville de Drap ont convié tous les locataires à une réunion publique à l'Espace Jean Ferrat. Le but : leur annoncer le début des travaux de réhabilitation, leurs modalités.

L'ensemble des entreprises qui vont intervenir dans leurs logements étaient présentes ainsi que Robert NARDELLI et ses Adjoints et des représentants de NLA pour répondre aux questions des résidents.

Mémo...

Mairie de DRAP

34-36, av. Jean MOULIN

06340 DRAP

04 97 00 06 30

mairie@ville-drap.fr

Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi

de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 00.

le mardi de

de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 30,

tous les samedis

de 9 h à 12 h.

Mairie annexe de DRAP

28, av. Virgile Barel,

La Condamine - 06340

DRAP

04 93 91 69 90

Ouvert du lundi au

vendredi,

de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 00.

Et un samedi sur deux, de

9 h à 12 h.

Permanences d'élus

Un samedi sur deux, en

alternance au village et à La

Condamine et sur rendez-

vous au **04 97 00 06 30** ou

mairie@ville-drap.fr

Numéros d'Urgences

Astreinte Mairie

06 75 66 92 49

Eau, assainissement

06 15 50 43 60

Voirie Mairie

06 11 61 57 86

Astreinte élus

06 13 20 57 14

Gendarmerie

04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24

(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18

SAMU 15

Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal



Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le 28 février, en l'absence de la totalité des élus de l'opposition.

*Lors de cette réunion, Philippe Mineur, Adjoint au Maire délégué aux Finances a ouvert le débat d'orientations budgétaires.

Il a proposé un budget de fonctionnement avec une enveloppe dédiée à toutes les associations du village. Quant au budget d'investissement, il prévoit un effort conséquent pour la création et la réhabilitation d'équipements communaux. Parmi les projets, la réhabilitation de la voirie communale, la création d'un plateau sportif à la place de l'ancien stade, l'étude pour le réaménagement du village, la réhabilitation de l'école de La Condamine, l'achat de terrains au centre village, la rénovation du Moulin, le transfert de la médiathèque vers le réfectoire de l'ancienne école du village, la création d'une salle des fêtes. Certains projets seront financés à 70% par diverses subventions.

*Les élus ont ensuite décidé de valider l'avis de réduction ou d'annulation de factures d'eau formulé par la Commission pour un montant de 2 292,75 €

*Ils ont également validé le plan de financement définitif de la construction de l'école Romain Knecht. La commune a obtenu des subventions à hauteur de 74 % du montant total, qui s'élève à 4 669 331, 60 €, de la part des institutions telles que Département, de la Région, de la CCPP et au titre de dotations (DETR, FNADT) ainsi qu'au titre de la réserve parlementaire.

*Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer toutes les démarches nécessaires afin de procéder à la demande de subvention aussi haute que possible pour un montant de travaux de 200 000 € HT au titre de la réserve ministérielle 2018 relative à la réhabilitation de l'école de La Condamine pour l'année 2018.

*Serge Digani, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité et aux Travaux a été désigné par les élus référent communal de Sécurité civile.

Lors de cette réunion, ils ont adopté une motion visant à relancer l'axe ferroviaire Nice/ Vintimille/Cuneo/Torino.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.ville-drap.fr

Encombrants: agissez pour un village propre

Il est désormais interdit de déposer les encombrants dans toute la commune, sous peine d'une amende de 1500 €. Plusieurs solutions gratuites s'offrent aux administrés: les déchetteries (Oredui Route des Croves à Drap, Contes et Saint-Martin-de-Peille) et le ramassage sur rendez-vous par la CCPP au **04 93 79 03 50.**

Directeur de la publication : Robert NARDELLI

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Imprimerie HENRI (Imprim'Vert) La Trinité

web : www.ville-drap.fr / Facebook : Drap Mairie / courriel : communication@ville-drap.fr

Tél : 04 93 01 45 67

Avis aux administrés

Chaque samedi de 9 h à 12 h, un élu est de permanence en alternance en Mairie principale et à la Mairie annexe, afin de répondre à vos questions.

Pour prendre rendez-vous avec l'un d'eux, n'hésitez pas à contacter le cabinet du maire au **04 97 00 06 36**. Par ailleurs, l'élu de permanence est doté d'un téléphone d'astreinte. En cas d'urgence, vous pouvez le joindre au **06 13 20 57 14**.

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de DRAP met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (**04 97 00 06 30**) ou de la mairie annexe (**04 93 91 69 90**).

Service de l'Eau

Le service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du conseil municipal).

Mairie annexe : permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mardis de 13 h 30 à 15 heures.

Agenda

Dimanche 18 mars, Thé dansant du CCAS à 14 h 30, Espace Jean Ferrat. Entrée : 6 € (boisson et pâtisserie comprises). Inscriptions : 04 97 00 06 31

Lundi 19 mars, Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc à 18 h 30, Monument aux morts.

Jeudi 22 mars, Jeudis cinéma de Drap: «Mme Mills, une voisine si parfaite» à 20 h 30 à l'Espace Jean FERRAT. Entrée 5 €, 3 € – de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance Samedi 24 mars, Inauguration du jardin Japonais à La Condamine suivie du dévoilement de la plaque en hommage aux disparus de La Condamine à 11 h 00 Esplanade Jules Ferry (devant l'entrée de l'école maternelle).

Samedi 24 mars, Soirée théâtre comédie «La chieuse» à 20 h 30, Espace Jean FERRAT. Organisée par le Comité de développement durable Auchan La Trinité et ses partenaires au profit de l'association SOS Cancer du sein. Soupe au pistou + boisson 5 € à partir de 19 h, spectacle à 20 h 30 tarif unique 15 €. Renseignements et réservations : 09 61 22 06 87.

Dimanche 25 mars, Conférence débat sur les violences faites aux femmes à 15 h à l'Espace Jean FERRAT.

Organisée par les Villes de Drap et d'Alessandria della Rocca et leurs comités de jumelage

Entrée libre. Avec la participation de la Gendarmerie Nationale, de l'association ALC Nice, de Salvatore Castellano, de la section danse du Lycée Goscinny et de «La casa delle donne de Bologne

Vendredi 30 mars, Loto de Drap Football à 19 h à l'Espace Jean FERRAT. Ouverture de la salle à 18 h 5 € le carton, 12 € la plaque de 3, 20 € la plaque de 6. Rens. 06 51 90 66 60.

Samedi 31 mars, Karaoké du Comité des fêtes, 20 h à l'Espace Jean FERRAT Inscriptions du 12 au 27 mars

à l'Espace Jean Ferrat de 10 h à 12 h sauf samedi. Paiement par chèque

Renseignements: 06 19 67 97 58 et 06 85 57 55 02

Du 6 au 14 avril, Exposition « Fantasfiction » de 14 h 30 à 19 h 30 à l'Espace Jean FERRAT. Entrée libre. Vernissage le 6 avril. Renseignements 09 61 22 06 87

Samedi 7 avril, Spectacle de Michel Kaplan, Hypnotiseur et mentaliste, 20 h 30, Espace Jean FERRAT.

Tarif unique 13 €, billetterie www.ville-drap.fr ou 09 61 22 06 87.

Jeudi 12 avril, Jeudis cinéma de Drap: « Taxi 5 » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. Entrée 5 €, 3 € – de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance

Dimanche 14 avril, 2ème Journée de l'environnement de 10 h à 18 h à l'Espace Jean Ferrat et sur l'Esplanade Jean Ferrat. Démonstration de taille d'olivier, bourse aux plantes, bourse multi collections et bien d'autres surprises... Entrée libre. Renseignements 09 61 22 06 87.

Du 14 au 30 avril, Exposition « Pièces de Drap » par Louise Caroline au Moulin. Vernissage le 14 avril. Renseignements. 09 61 22 06 87.

Samedi 21 avril, Nuit des Arts Martiaux à l'Espace Jean FERRAT. Rens. 06 61 56 75 51

Jeudi 26 avril, Jeudis cinéma de Drap « Sherlock Gnomes à 18 h suivi de «Gaston Lagaffe» à 20 h à l'Espace Jean FERRAT. Entrée 5 €, 3 € − de 14 ans (par séance). Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance.

Samedi 28 et dimanche 29 avril, Salon Bioforme, de 10 h à 18 h à l'Espace Jean Ferrat. Entrée libre. Renseignements. 09 61 22 06 87.

Début des inscriptions scolaires en mairie

Infos Mairie

Désormais, en accord avec les directrices des écoles, les inscriptions scolaires et celles de la restauration scolaire s'effectuent en mairie principale et en mairie annexe à partir du 22/03.

Les dossiers sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur

www.ville-drap.fr.

État-civil

Naissances

Aaron BEN SLAMA le 12 février, Maria MADI MZE le 16 février, Lorenzo SESSA le 17 février Sincères félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés!

Mariage

Brahim CHBAH et Linda BENDJEDDOU le 24 février.

Sincères félicitations et tous nos voeux de bonheur!

Décès

Pierre Ferrando le 11 février, Giovanni D'Ambra le 12 février, Marcelle Flashgo veuve Dugousset le 19 février, Mabrouka Trabelsi épouse Bahi.

Sincères condoléances aux familles.

15





samedi 24 mars 2018 à 20h30

ESPACE JEAN FERRAT - DRAP

RECETTE REVERSÉE À















SAMEDI 7 AVRIL 2018

MICHEL KAPLAN

Mentaliste - Hypnotiseur

20 H 30 / ESPACE JEAN FERRAT / DRAP INFOS RESERVATIONS 09 61 22 06 87







démonstration de taille d'olivier Bourse multi collections Bourse aux plantes *Animations



